



## AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné que le conseil municipal de Sainte-Claire tiendra une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2025, du programme d'immobilisation 2025-2026-2027, le lundi 16 décembre 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, sise au 135 rue Principale.

L'assemblée spéciale ne portera que sur les prévisions budgétaires de l'année 2025 et le programme d'immobilisation 2025-2026-2027.

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE,

LE 6<sup>e</sup> DÉCEMBRE 2024

Émilie Guillemette  
Directrice générale & greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Émilie Guillemette, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public dans l'entrée de l'hôtel de Ville et de l'Église, le 6<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

En fait de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

**La directrice générale/greffière-trésorière**

Émilie Guillemette